Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260924-2026_94-DE

COMMUNE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS

N° 2026 - 94

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	**27**
Quorum :	**14**
Présents :	**18**
Représentés :	**07**
Votants :	**25**

Date de la convocation : 16 septembre 2026 | **Date de l'affichage :** 16 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre septembre à vingt heures trente, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie de La Guerche-de-Bretagne, sous la présidence de Monsieur Antoine GEFFRAY, Maire.

Présents : Antoine GEFFRAY, Maire – Katia BONNANT – Daniel FEVRIER – Sandrine DYLIS – Carole LEGUENET – Sébastien LAMY, adjoints – Thérèse SAUDRAIS – Brigitte GARDAN – Dominique MARION – Thierry BARRON – Véronique BRASSIER – Idrys CLARAC – Nicolas POIRIER – Lionel COSSON – Christine FREIN – Madeleine VIEL – Angélique NOBLANC – Clément VAN CAUTEREN -

Excusés : Olivier DESPREZ - Laurence POIRIER pouvoir à Sandrine DYLIS - Yannick BESNARD pouvoir à Antoine GEFFRAY - Marc LEBOISNE pouvoir à Sébastien LAMY - Nadine BACHELIN pouvoir à Daniel FEVRIER - Marie-Claire MORLIER pouvoir à Véronique BRASSIER - Anne TAILLANDIER pouvoir à Carole LEGUENET – Guillaume CHANTREL - Maxime ROCHETTE pouvoir à Clément VAN CAUTEREN -

Clément VAN CAUTEREN a été élu secrétaire de séance.

Objet de la délibération : FINANCES - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « DOJO GUERCHAIS » - (Nomenclature : 7.5) -

M. le Maire donne la parole à l'adjoint en charge de la vie associative pour la présentation de ce dossier.

M. Daniel FÉVRIER présente la demande de subvention exceptionnelle de l'association « DOJO GUERCHAIS ».

Le club de Judo organise une soirée à l'occasion des 50 ans de l'association le 3 octobre prochain à 19 heures. Celui-ci demande à la municipalité une subvention exceptionnelle comprise entre 500 et 1 500 €, pour l'accompagner dans la mise en œuvre de cette soirée d'anniversaire.

2, rue du Cheval Blanc – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
✆ 02 99 96 21 09
E-mail : mairie@laguerchedebretagne.fr

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260924-2026_94-DE

COMMUNE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- ***DÉCIDE d'octroyer une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association « Dojo guerchais » pour ses 50 ans,***
- ***PRÉCISE que la dépense est inscrite au budget 2026 – Article 65748,***
- ***AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette affaire.***

Fait à La Guerche de Bretagne,
Le 30 septembre 2026

Clément VAN CAUTEREN
Secrétaire de séance

Antoine GEFFRAY
Maire

MAIRIE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE
LA GUERCHE
35130

Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la réception en Préfecture le
Et de la publication ou notification le

2, rue du Cheval Blanc – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
02 99 96 21 09
E-mail : mairie@laguerchedebretagne.fr